

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

La Municipalité de St-Anaclet-de-Lessard et la Ville de Rimouski informent la population que des travaux qui affecteront la circulation routière seront exécutés du lundi 11 juillet au mercredi 13 juillet dans le cadre du chantier de renouvellement de la conduite d'amenée principale en eau potable.

Ainsi, le lundi 11 juillet, le chemin du 4^e Rang à Saint-Anaclet-de-Lessard sera fermé entre les routes de la Montagne et Neigette. Les travaux auront lieu près du lac à l'Anguille à quatre kilomètres de la route de la Montagne et à deux kilomètres de la route Neigette. Un détour via le 1^{er} Rang de la route Neigette de 13 km est à prévoir pour cette journée. Les 12 et 13 juillet, la circulation sera autorisée en alternance sur le chemin du 4^e Rang.

Rappelons que la deuxième phase des travaux de renouvellement de la conduite d'amenée principale en eau potable s'est amorcée au printemps et se poursuivra jusqu'à l'automne 2022. Le contrat de près de 7,5 M\$ a été octroyé à la compagnie Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée.

Le projet de renouvellement de la conduite d'amenée principale en eau potable fait l'objet d'une aide financière du programme *Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau* (FIMEAU) avec une aide financière de 80 % et du *Programme de transfert de la taxe fédérale sur l'essence aux municipalités* (TECQ).

La Ville de Rimouski remercie la population pour sa compréhension et invite les citoyennes et citoyens à la prudence dans leurs déplacements.

-30-

Source : <https://rimouski.ca/ville/decouvrir/actualite/communique-travaux-venir-dans-le-cadre-de-la-deuxieme-phase-de-renouvellement-de-la-conduite-damenée-principale-en-eau-potable>

Le 7 juillet 2022